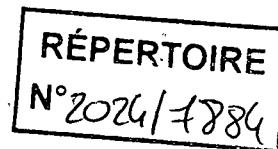


Bordereau attestant l'exactitude des informations - NIORT - 7901 - Ordonnances rendues en
matière de société (R) - Dépôt le 28/08/2024 - 3419 - 2022 B 00412 - 913 832 903 - A3I

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIORT

ORDONNANCE



Nous, Bernard BARÉ, Président du Tribunal de Commerce de NIORT,

Assisté de Me Patrice LARNAC, Greffier associé,

Vu les dispositions des articles L 225-100 et R 225-64 du code de commerce,

Vu la requête présentée et les motifs exposés,

Accordons à :

A3I (SAS)
9, Rue de la Grande Côte de Crevant
79100 Thouars
RCS NIORT 913 832 903

Un nouveau délai supplémentaire de 3 mois ,

Pour la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire Annuelle devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023,

Laissons les dépens, dont frais de Greffe liquidés pour 31,03 € TTC à la charge de la requérante.

Ainsi fait à NIORT le 14/08/24

Le Président,
Bernard BARÉ

Le Greffier,
Me Patrice LARNAC.